

Le **Dispositif** public et gratuit porté **Localement** par des acteurs de proximité pour l'**Accompagnement** des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leur développement



Le DLA, depuis 20 ans, c'est :

62000 structures accompagnées 860 000 emplois concernés 95% des structures accompagnées recommandent le DLA

Plus d'informations sur info-dla.fr

Vous vous interrogez sur votre stratégie de développement?

Vous souhaitez consolider votre activité et pérenniser vos emplois?



Vous êtes une structure de l'ESS. et vous placez l'utilité sociale au cœur de votre projet,

> associations employeuses

structures de l'IAE

coopératives (Scop, Scic)



entreprises agréées ESUS

et toutes les autres structures telles que définies par la loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

quel que soit votre domaine d'activité...

















Et si vous bénéficiez d'un accompagnement du DLA?

Le DLA, quel impact?

pensent que le DLA les a aidés à renforcer leur vision stratégique

d'effectif salarié créé, en complément de la pérennisation d'emplois existants

des structures ont vu leur assise économique et financière s'améliorer

ont développé des alliances avec des partenaires opérationnels

Les + du DLA

- **La gratuité** de l'accompagnement
- ♣ Un dispositif facile d'accès : présent dans tous les départements
- Une démarche volontaire et participative
- + Un accompagnement personnalisé, qui s'inscrit dans la durée
- → Un large réseau d'expert·es consultant·es et de professionnel·les mobilisé à votre service

informations sur info-dla.fr

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre région ou département

Financeurs principaux









Pilotes nationaux















Le DLA, pour quoi faire?





Améliorer sa **stratégie**



Consolider ses **emplois**



Revoir sa **gouvernance** ou son **organisation**



Développer ses partenariats

ou vous accompagner sur d'autres enjeux selon vos besoins!

2. Diagnostic partagé
Analyse de vos enjeux
et de vos besoins.

Le DLA, **mode d'emploi**

Un accompagnement à la consolidation sur-mesure et gratuit en cinq étapes :



1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.

Le DLA, **présent sur tout le territoire**



et avec l'appui de réseaux professionnels ESS



3. Construction du parcours

Priorisation des axes de développement et choix des intervenant·es à mobiliser, dont :



Cabinets de conseil Prestations de conseil individuelles et/ou collectives

Professionnel·les et expert·es sur différents secteurs et thématiques Têtes de réseau, organismes de formation, autres dispositifs

d'accompagnement...



Chargé·e de mission DLA en direct L'accompagnement DLA a permis à la structure de se réinterroger sur ses pratiques et d'envisager des changements de logiques.

Arthur Baur, directeur de l'association Graine en Main — **Normandie**

> Grâce à cet accompagnement, nous sommes montés en compétence et avons pu redémarrer nos activités après le confinement.

Céline Bros, gérante de la SCIC Entre-Form Occitanie

Le DLA nous a aidés à organiser notre pensée, à structurer le modèle économique et à nous mettre en réseau avec des partenaires.

Manu Palacios, fondateur de l'association Ammets, **Nouvelle-Aquitaine**



4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination des différentes actions.



5. Suivi

Évaluation de l'accompagnement et identification de potentiels nouveaux besoins.



Un accompagnement d'une durée adaptée à votre besoin : entre 2 mois et 2 ans.